

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20260428-D-27-2026-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-huit du mois d'avril à dix-neuf heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 21 avril 2026, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, M. Gilles GARDIENNET, Mme Céline RENARD, M. Pierre ARTAUX, Mme Anne ROUSSEY, Mme Amandine PILLOT, M. Philippe MARIOTTE, Mme Estelle HURET, M. Jean-Christophe TRIMAILLE, Mme Marion LECONTE, M. Christian FEDI.

Absent non excusé : /

Ont donné pouvoir : - M. El Houssaine AMENHAR à M. Bruno BIDOYEN
- /

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

27/2026

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de l'attribution d'une subvention aux associations et autres personnes de droits privés pour l'année 2026 comme suit :

ANCIENS COMBATTANTS	300.00 €
ASCQ (Association Sportive et Culturelle de Quincey)	450.00 €
Groupement Colombophile de Franche-Comté	100.00 €
LES PTITS LOUPS RENTREE SCOLAIRE 20.00 €/enfant de Quincey + Sorties	2 780.00 €
VOYAGES SCOLAIRES COLLEGES LYCEES	1 100.00 €
HANDY UP	50.00 €
ADIL 70	50.00 €
CROIX ROUGE	50.00 €
EPI CERISE	100.00 €
RESTOS DU COEUR	100.00 €
PREVENTION ROUTIERE	150.00 €
AFM TELETHON	50.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	20.00 €
Association Valentin Haüy	20.00 €
ADMR	50.00 €
Souvenir Français – Comité Grand Vesoul	50.00 €
CULTURE 70	30.00 €
Association pour la modernisation de la Ligne Paris-Bâle	50.00 €
Aide à l'achat de récupérateurs d'eau	5000.00 €
TOTAL	10 500.00 €

Il précise que les crédits budgétaires seront ouverts à l'article 65748 du budget général de la Commune.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **29 avril 2026**

Pour copie conforme :

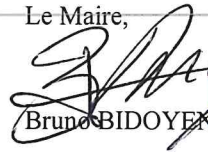
La Secrétaire de Séance



Véronique BATISSE

En Mairie, le **29 avril 2026**

Le Maire,


Bruno BIDOYEN